MON ABO 10 TRAJETS

A charger sur la carte Pass Pass, il entre en vigueur au 1er mai 2021 afin de s'adapter aux nouveaux modes de travail tel que le télétravail ou le temps partiel. Né d'un partenariat entre la Région et la SNCF, il permet de bénéficier de 10 trajets réguliers sur 30 jours glissants, offrant une réduction de 67 % sur le tarif habituel dans les Hauts de France et vers Paris.

https://www.hautsdefrance.fr/abo10trajets/

https://www.ter.sncf.com/hauts-de-france/offres/abonnements/mon-abo-10-trajets-ter

Conseil Régional des Hauts-de-France:
151 avenue du président Hoover
59555 - Lille
https://www.hautsdefrance.fr/